



ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021
RENTREE 2021

CALENDRIER ADMISSION SECTION BACHIBAC

Du 8 février au 10 avril : Retrait des dossiers de candidature par les familles, au Lycée, dans le Collège d'origine, ou par téléchargement sur le site du Lycée Jeanne Hachette.

Vendredi 23 avril : date limite de retour des dossiers de candidature complétés au Lycée Jeanne Hachette, transmis par le collège d'origine.

Entre le 10 et le 14 mai : examen des dossiers de candidature, et sélection des candidats retenus pour un entretien.

Entre le 17 mai et le 4 juin : organisation des entretiens au lycée Jeanne Hachette. Les invitations seront envoyées par voie électronique au collège d'origine.

Selon la situation sanitaire, cette phase d'admission peut être annulée. Dans ce cas, les sélections se feront à partir des dossiers d'inscription.

Fin mai - Début juin : les familles complètent le dossier de demande d'affectation en classe de seconde remis par le collège d'origine, en respect des procédures d'orientation et d'affectation arrêtées par Mme la Directrice Académique. Si le choix d'une entrée en section Bachibac est maintenu par la famille, celui-ci doit figurer en premier vœu sur le dossier d'affectation, dans ce cas un deuxième vœu doit obligatoirement être saisi (sur le lycée de secteur).

Lundi 7 juin : transmission par le lycée, à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Oise, de la liste des élèves reçus en entretien avec l'avis porté par M. le Proviseur. Les familles seront également destinataires de l'avis du chef d'établissement du lycée Jeanne Hachette.

Dernière semaine de juin : décision d'affectation arrêtée par Mme la Directrice Académique transmise à la famille, par le collège d'origine.

Début Juillet (voir dates précisées en juin sur le site du lycée) : Inscription au Lycée Jeanne Hachette.